

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

Séance ordinaire du 7 août 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 7 août 2017 à 20 h, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Philippe Aeschlimann, Daniel Bonneau et Gaétan Coutu.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence du maire. Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

1. Ouverture de la séance

À 20 h, le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance.

2017-08-512

2. Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, en retirant le point
12.2 Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : toits (abris)
et en y ajoutant le point
14.1 Comité de la Fête nationale

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-08-513

3. Procès-verbaux de juillet 2017 : approbation

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des procès-verbaux des séances tenues en juillet 2017;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2017 et de la séance extraordinaire tenue le 11 juillet 2017, tels que rédigés.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

A voté contre : Madame la conseillère Carole Laroche, qui est contre le
 procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le
 11 juillet 2017

Adoptée

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

2017-08-514

4. Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 7 août 2017 totalisant un montant de 62 770,64 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'autoriser le paiement des comptes présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Avis de motion

5.1.1 Règlement 2017-358-7 afin d'intégrer les normes du PAE de la zone Ra-10

Monsieur le conseiller Gaétan Coutu donne un avis de motion selon lequel, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil adoptera un règlement amendant le règlement de zonage 2006-358 afin d'intégrer les normes suivant l'adoption du plan d'aménagement d'ensemble (PAE) de la zone Ra-10.

2017-08-515

5.1.2 Règlement 2017-358-7 afin d'intégrer les normes du PAE de la zone Ra-10 : adoption du premier projet

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

Considérant que la Municipalité désire intégrer les normes suivant l'adoption du plan d'aménagement d'ensemble (PAE) de la zone Ra-10;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 7 août 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter le premier projet de règlement numéro 2017-358-7 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin d'intégrer les normes suivant l'adoption du plan d'aménagement d'ensemble de la zone Ra-10.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

(Le texte du premier projet de règlement 2017-358-7 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

Avis de motion

5.2.1 Règlement 2017-427-1 afin d'intégrer les normes du PAE de la zone Ra-10

Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann donne un avis de motion selon lequel, lors d'une séance ultérieure tenue un autre jour, le Conseil adoptera un règlement amendant le règlement de lotissement 2016-427 afin d'intégrer les normes suivant l'approbation du plan d'aménagement d'ensemble (PAE) de la zone Ra-10.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

5.2.2 Règlement 2017-427-1 afin d'intégrer les normes du PAE de la zone Ra-10 : adoption du premier projet

2017-08-516

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement de lotissement 2016-427;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de lotissement;

Considérant que la Municipalité désire intégrer les normes suivant l'approbation du plan d'aménagement d'ensemble (PAE) de la zone Ra-10;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 7 août 2017;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'adopter le premier projet de règlement numéro 2017-427-1 amendant le règlement numéro 2016-427 relatif au lotissement afin d'intégrer les normes suivant l'approbation du plan d'aménagement d'ensemble de la zone Ra-10.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

(Le texte du premier projet de règlement 2017-427-1 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

5.3.1 Assemblée publique de consultation : règlements 2017-358-7 et 2017-427-1

L'assemblée publique de consultation concernant les projets de règlements 2017-358-7 et 2017-427-1 se tiendra le mardi 5 septembre 2017 à 19 h 30.

2017-08-517

5.3.2 Assemblée publique de consultation : mandat à GESTIM inc.

Considérant que l'assemblée publique de consultation pour les projets de règlements 2017-358-7 et 2017-427-1 se tiendra le 5 septembre 2017 à 19 h 30;

Considérant que les projets de règlements ont été rédigés par Monsieur Julien Dulude de la firme GESTIM inc.;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- de mandater Monsieur Julien Dulude de la firme GESTIM inc. pour être présent et répondre aux questions des citoyens lors de l'assemblée publique de consultation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6. Première période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

7.1 Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 7 août 2017.

2017-08-518

7.2.1 Le Service Ambulancier Farnham inc. : afficheurs de vitesse

Considérant le courriel daté du 27 juillet 2017 du Service Ambulancier Farnham inc. confirmant une subvention de 35 675 \$ pour divers projets soumis par la Municipalité;

Considérant la résolution 2017-04-418 par laquelle le Conseil autorisait l'achat d'un afficheur de vitesse;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- de rescinder la résolution 2017-04-418;
- d'autoriser l'achat de trois afficheurs de vitesse pour un montant subventionné maximal de 16 500 \$;
- d'autoriser l'achat d'un panneau de signalisation lumineux pour la traverse située sur la rue Principale (Route 104) devant l'église pour un montant subventionné maximal de 5 500 \$;
- de mandater Monsieur François Lévesque, journalier, pour faire des recommandations à la Municipalité au sujet des afficheurs et des panneaux de signalisation lumineux;
- de transmettre la facture pour les panneaux d'adresses civiques de type 9-1-1 au Service Ambulancier Farnham inc. étant donné que ce projet a déjà été réalisé et sera subventionné pour un montant de 13 675 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.2.2 Le Service Ambulancier Farnham inc. : cours de secourisme

Étant donné que le courriel daté du 27 juillet 2017 du Service Ambulancier Farnham inc. indique qu'une subvention pourrait être obtenue pour offrir un cours de secourisme aux citoyens, la Municipalité offrira un cours de secourisme d'une durée de 8 heures aux personnes de 15 ans et plus. Les dates proposées seront le 5, le 9, le 10 et le 19 septembre 2017. D'autres dates pourraient s'ajouter, au besoin.

Une annonce à ce sujet sera publiée dans le prochain bulletin municipal *La Flûte*.

Les membres du Conseil désirent que le point 11 soit traité à ce moment-ci de la séance.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

11. TPI : inspection du parc équestre

Les membres du Conseil ont reçu copie du rapport daté du 7 août 2017 préparé par le technicien en prévention incendie (TPI) de la Régie intermunicipale d'incendie concernant la réinspection du parc équestre. Monsieur le maire Mario van Rossum en fait la lecture.

2018-08-519 7.3 Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : derby

Considérant que le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. n'a pas respecté son entente lors de son dernier événement en ne nettoyant pas les lieux (fumier) dans les délais prévus à l'entente;

Considérant que les anomalies observées par le TPI ne sont pas corrigées en date du 7 août 2017;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- de ne plus accepter aucune demande de date supplémentaire d'activité qui n'a pas encore été approuvée par le Conseil, et ce, pour le reste de la saison 2017.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche

Ont voté contre : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu
 Monsieur le maire Mario van Rossum

Rejetée

2017-08-520 7.3 Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : derby

Considérant le courriel daté du 3 août 2017 du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. demandant la permission de reporter au 30 septembre 2017 le derby de démolition qui devait avoir lieu le 8 juillet, mais qui a dû être annulé en raison des mauvaises conditions météorologiques;

Considérant le rapport daté du 7 août 2017 du technicien en prévention incendie (TPI) indiquant qu'il reste des anomalies à corriger au parc équestre;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. à tenir le derby de démolition le 30 septembre 2017, et ce, à la condition que toutes les anomalies indiquées dans le rapport du TPI aient été corrigées au plus tard le 22 août 2017 et que le tout soit confirmé par écrit par le TPI.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

2017-08-521

8. Partie du lot 4 390 813 (9^e Rang) : offre d'achat

Considérant l'offre d'achat datée du 10 juillet 2017 de Madame Kim McAleer et Monsieur Adam Hébert, propriétaires du 500, 9^e Rang, pour l'acquisition d'une partie du lot 4 390 813 située entre le 490 et le 500, 9^e Rang pour la somme de 5 600 \$;

Considérant que les demandeurs ont fait évaluer le terrain par la firme Daniel Fréchette Évaluateur Immobilier inc.;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- d'accepter l'offre d'achat pour la partie du lot 4 390 813 (9^e Rang), et ce, à la condition que tous les frais relatifs à la transaction soient assumés par les acheteurs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-08-522

9.1 Voirie : assistant au journalier

Considérant que des travaux de rechargement d'accotements, effectués en régie interne, sont en cours dans la Municipalité;

Considérant que Monsieur François Lévesque, journalier, aimerait pouvoir bénéficier de l'aide d'un assistant, pour une période de 3 ou 4 jours, le temps de terminer les travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller André Côté propose :

- d'embaucher Monsieur John Gough à titre d'assistant au journalier;
- d'approuver le document intitulé « Conditions de travail – John Gough – 7 août 2017 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-08-523

9.2 Ponceau branche 9, rivière du Sud-Ouest : acceptation définitive

Considérant que la Municipalité a octroyé le contrat pour le remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest à Excavation Daniel Bonneau inc. (réf. résolution 2016-04-76);

Considérant que les travaux ont été vérifiés et jugés satisfaisants;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- de procéder à l'acceptation définitive des travaux de remplacement du ponceau sur la branche 9 de la rivière du Sud-Ouest;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 1 637,37 \$ en paiement de la retenue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

9.3 Appel d'offres : déneigement des terrains municipaux

2017-08-524

Considérant que les membres du Conseil désirent obtenir des soumissions pour le déneigement des terrains municipaux (cours, trottoirs et bornes d'incendie);

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres par invitation pour le déneigement des terrains municipaux pour les saisons 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020 aux entreprises apparaissant sur la liste remise aux membres du Conseil à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-08-525

9.4 Appel d'offres : déneigement des chemins

Considérant que les membres du Conseil désirent obtenir des soumissions pour le déneigement des chemins;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- d'autoriser la préparation et l'envoi d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) pour le déneigement des chemins pour les saisons 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020;
- d'autoriser les frais relatifs à la publication de cet appel d'offres;
- de nommer Monsieur François Lévesque, journalier, à titre de personne responsable de l'octroi du contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2017-08-526

10.1 GESTIM inc. : convention

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document intitulé « Convention pour les services de permis et inspection » de la firme GESTIM inc.;

Considérant les conditions de la convention prévoyant, entre autres, une durée d'un an comprenant au moins une journée de service par semaine et le renouvellement automatique de la convention à moins d'un avis contraire de la part de la Municipalité;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- d'accepter la convention;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer la convention pour et au nom de la Municipalité, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, la convention faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

10.2 Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de juillet 2017 est déposé au Conseil.

2017-08-527

12.1 Comité des Loisirs : nomination

Considérant qu'il y a un poste vacant au Conseil d'administration des Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.;

Considérant que des candidatures ont été reçues suite à l'annonce publiée dans le bulletin municipal *La Flûte*;

En conséquence, Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann propose :

- de nommer Monsieur Gilbert Touchette, résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville, à titre d'officier (administrateur) du Comité des Loisirs.

Ont voté pour : Monsieur le conseiller André Côté
 Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann
 Monsieur le conseiller Gaétan Coutu
 Monsieur le maire Mario van Rossum

Ont voté contre : Monsieur le conseiller Daniel Bonneau
 Madame la conseillère Diane Thériault
 Madame la conseillère Carole Laroche

Adoptée

13. Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

2017-08-528

14.1 Comité de la Fête nationale

Considérant que le Comité de la Fête nationale n'a pas déposé ses états financiers dans les délais prescrits par la loi;

Considérant que le Comité de la Fête nationale n'a pas tenu d'assemblée générale publique au cours des 12 derniers mois;

En conséquence, Madame la conseillère Diane Thériault propose :

- de demander aux membres du Comité de convoquer une assemblée générale spéciale afin que les citoyens se choisissent de nouveaux membres pour le Comité de la Fête nationale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

15. Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 août 2017**

16. Levée de la séance

2017-08-529

Madame la conseillère Diane Thériault propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière